

Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): **C.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 87

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-255787>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rentrés au Grand Conseil, MM. Guillermin, Marcel Guinand, Sigg, Emery, entre autres, auxquels nous adressons ici l'expression de nos regrets, mais sans leur tresser toutefois la couronne de martyrs du féminisme que certains eussent voulu leur attribuer, car d'autres ont été élus ou réélus qui n'ont point fait mystère de leur sympathie pour notre revendication et qui ont souvent pris position en notre faveur ! Il est toutefois bien difficile de dire déjà maintenant ce que sera, ce que fera pour nous le nouveau Grand Conseil. Celui qui vient de mourir a reconnu l'égalité économique de l'homme et de la femme : celui qui vient de naître admettra-t-il l'égalité politique ? Mais trop de noms sont encore pour nous autant de points d'interrogation pour que nous puissions prophétiser. C'est à l'œuvre que nous le jugerons. Espérons que cette occasion lui sera fournie, et sans trop tarder.

E. Gd.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Communications du Comité Central.

Notre Association vient de s'augmenter d'une nouvelle Section : le Groupe pour le Suffrage féminin de Delémont, avec 40 membres environ. La présidente est M^{me} Dr Gustave Riat, la secrétaire-trésorière, M^{lle} Ruth Guenin. Nous comptons de ce fait à l'heure actuelle 19 Sections, soit 10 de langue française et 9 de langue allemande.

Nouvelles des Sections.

VAUD. — M^{lle} Georgina de Vargas est venue en décembre nous parler à Lausanne, à un thé suffragiste, des cours du *Ministère féminin* qu'elle vient de suivre à Genève. Son travail, très complet, plein de vie et de relief, éveilla un grand intérêt chez son nombreux auditoire, qui fut bien vite gagné par le charme et la simplicité de la conférencière. En l'écoutant, nous nous sommes rendu compte à quel point cette nouvelle institution était utile. — Au cours de ce mois, nous avons pu faire deux conférences, au Mont et à Crissier : public très sympathique et attentif, qui nous a prouvé une fois de plus tout le bon sens réfléchi des campagnards qui ne sont point, *a priori*, opposés aux droits des femmes, comme on essaie souvent de nous le faire croire.

L. D.

NEUCHÂTEL. — Le 6 décembre, l'U.F.S. a eu le grand plaisir d'entendre M^{lle} Vogel, de Berne, parler de l'histoire du mouvement suffragiste en Suisse ; ce travail, dont chacun a admiré l'exacte documentation et la belle ordonnance, met en évidence les progrès ininterrompus — mais combien lents chez nous ! — de l'émancipation féminine. — Au cours du mois de décembre ont eu lieu deux intéressants exercices de discussion et de présidence. — L'année s'est terminée, le 29, par une charmante fête, qui a réuni, autour du sapin de Noël, les membres du Cercle Féminin, leurs amies, et leurs mignons bambins, artistes et suffragistes en miniature.

E. P.

Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage féminin. — Une assemblée de délégués des sociétés suffragistes du canton, réunie le 7 décembre à La Chaux-de-Fonds, a institué une Association cantonale pour le Suffrage féminin, qui est chargée de la propagande sur le terrain cantonal, et des démarches auprès des autorités cantonales. Le Comité se compose de représentants des diverses Sociétés, à raison de 1 par 50 membres. M^{me} Vuillomenet, de La Chaux-de-Fonds, a été élue présidente de l'Association ; de ce fait, la Société de La Chaux-de-Fonds devient, pour deux ans, section directrice.

E. P.

BALE. — Dès notre première séance de l'automne, nous nous sommes occupées du rapport si longtemps attendu du Conseil d'Etat, et si nous ne pouvons pas ne pas constater le peu d'enthousiasme qui l'anime, nous sommes heureuses, en revanche, de l'affirmation qu'il contient que nous, femmes, sommes obligées de contribuer à la vie économique de la famille, écartant ainsi un des arguments que l'on exploite volontiers contre nous. Le Grand Conseil s'étant, en dépit

de quelques discours d'opinion opposée, rangé en majorité à l'avis du Conseil d'Etat, nous avons immédiatement consacré notre seconde séance à ce sujet : « Que pouvons-nous attendre de la législation cantonale bâloise ? » Mais déjà nos adversaires, fidèles au principe *principiis obsta*, avaient pris position et lancé un referendum contre la décision du Grand Conseil de modifier la Constitution de manière à y introduire le droit de vote féminin. Depuis lors, toutes nos énergies sont concentrées sur le travail de propagande. Un grand Comité mixte d'action a été constitué, où sont représentées la plupart des Sociétés féminines, et qui s'est divisé en plusieurs Commissions. Pour le moment, il ne s'agit que de préparer la campagne proprement dite qui aura lieu au milieu de janvier. Tous les soirs, de 7 à 10 heures, nous relevons sur les registres du Bureau de recensement les noms des 30.000 femmes, qui jouiraient du droit de vote s'il nous est reconnu, afin de pouvoir leur adresser des circulaires. Un autre travail préparatoire fort important est la propagande personnelle qui se fait en même temps qu'une collecte pour nos finances. Là aussi nous rencontrons de nombreux obstacles : cet argent serait bien mieux employé pour venir en aide à ceux qui, partout, ont faim et froid ; le suffrage des femmes viendra bien de lui-même sans que nous nous en occupions ; une propagande trop active nuirait à l'effet visé... tels sont les prétextes qu'entendent tous les jours celles qui se sont chargées de la collecte. Nous faisons aussi l'amère expérience que nombre de femmes sont indifférentes ou même opposées à se charger des responsabilités que leur apportera le vote... Heureusement que les cours sur des questions constitutionnelles, économiques et sociales que fait donner cet hiver, à notre demande, la *Frauenzentrale*, contribuent à ouvrir les yeux de la jeune génération sur l'urgence et la nature de ces futurs devoirs.

C. D.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — Union des Femmes. — La trêve des confiseurs amène forcément un ralentissement de notre activité, et nous n'avons pas en décembre d'autres séances à signaler que la matinée et la soirée de l'Escalade. La lecture du traditionnel récit, de la musique, et une revue d'occasion, composée par M^{me} Emilie Gautier, ont fait passer une heure charmante, dans le cadre de notre salon fort bien décoré, à un auditoire qui fut chaque fois nombreux. — Le 8 janvier, au thé de membres, le sujet à l'ordre du jour est celui de la *Législation fédérale antialcoolique*, pour lequel nous avons eu le privilège de nous assurer la collaboration compétente entre toutes de M. Herod, directeur du Secrétariat antialcoolique suisse. — A partir du 20 janvier, un cours d'instruction civique en six séances, donné par M^{lle} Gourd, aura lieu à notre local (voir aux annonces), et l'Assemblée générale d'hiver a été fixée au jeudi 29 janvier, à 8 h. 1/2 du soir. — Les personnes qui ne font pas partie de l'Union peuvent maintenant profiter des avantages de la bibliothèque, riche d'environ 3000 volumes, moyennant un abonnement de 2 fr. par mois ou de 18 fr. par an.

LIVRES REÇUS

ORISON SWETT MARDEN : *Fais bien ce que tu fais.*
Genève, Jeheber, éd. 1 fr.

Dans ces quelques pages brèves, claires, faciles à lire, l'auteur met ses lecteurs en garde contre le manque d'exactitude et le laisser-aller. Il montre à l'aide d'exemples caractéristiques quelles conséquences fatales peuvent avoir la négligence et l'insouciance. L'habitude de ne faire son ouvrage qu'à moitié, de ne travailler qu'en vue du salaire, est déplorable. Il y a un rapport étroit entre notre caractère et notre travail, et tout travail saboté abaisse le caractère, nous fait perdre le respect de nous-mêmes.

Orison Swett Marden recommande aux jeunes gens et aux jeunes filles de posséder à fond le métier ou la profession qu'ils veulent exercer. Il les engage à faire de leur mieux tout ce qu'ils font, à ne pas considérer leur travail simplement comme une « machine à pain ». C'est une question de conscience.

« Votre honneur, votre carrière tout entière, dit encore l'auteur, notre succès futur seront influencés par la manière dont vous ferez votre travail, par la conscience que vous y mettrez, ou par la négligence que vous y apporterez. »

Ajoutons que ce petit livre est plein de bon sens et de conseils pratiques, sans jamais être ennuyeux ou prêcheur. On ne peut que gagner à la lire, et, vu le prix qui en est fort modeste, il est à la portée de toutes les bourses.

M. G.